



Aéroport de
Saint-Pierre, le



Pierrefonds
jeudi 13 février 2025
à Monsieur Patrice THIEN AH KOON
Président Syndicat mixte de Pierrefonds
Chemin de l'aérodrome, BP 36
97451 Saint-Pierre Cedex



Objet : Dépôt d'un Préavis de grève
Lettre remise en main propre contre décharge le 13 février 2025

Monsieur le Président,
Devant l'ampleur de l'inquiétude des personnels sur leur avenir et la situation de l'aéroport, des désarrois, stress, pressions sur le personnel dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader d'un management considéré trop autoritaire, militarisme, directif et partial, l'intersyndicale appelle l'ensemble du personnel du Syndicat Mixte de Pierrefonds situé à Saint-Pierre (Réunion) à cesser totalement le travail pour faire entendre nos justes revendications pendant la période indiquée ci-dessous:

A compter du JEUDI 20 février 2025 à 00H01 heure locale de Saint-Denis de la Réunion pour une durée illimitée.

Nous portons à votre connaissance ci-dessous nos revendications :

- Avoir des réponses sur la stratégie et le projet de l'entreprise en faveur du retour vers une activité commerciale normale.
- Le président SMP n'a pas le consensus des membres du conseil syndical (CIVIS, Département, Région). Pourquoi ?
- Pourquoi notre Directeur Général Intérim est un agent privé, le syndicat mixte de Pierrefonds est un EPIC.
- Non au nouvel organigramme présenté par le DGI pour l'année 2025
- La nouvelle gouvernance propose un projet de mise en œuvre d'un plan de réduction de la masse salariale. Pourquoi ? (courrier 27 Janvier 2025)
- La CIVIS propose une Délégation de Service Public. Pourquoi ? (demande une réunion avec le président de la CIVIS).
- Les agents qui ont déjà demandé une rupture conventionnelle puissent partir maintenant (depuis décembre 2024)
- Nous demandons que des représentants du personnel SMP soient conviés aux réunions avec le préfet ou le sous-préfet.

Conformément aux dispositions de l'article L 2512-2 du code du travail, les représentants de l'intersyndicale se rendront disponibles pour toutes rencontres et négociations dans le cadre des revendications.

Saint-Pierre, le 13 février 2025

Denis BADJAH
Délégué syndical
UNSA Aérien

J.paul FONTAINE
Délégué syndical
UR974

J.Pierre LALLEMAND
Délégué syndical
SAFPTR